

Le premier est consacré tout entier au *Siège de Paris*.

Dans le second, qui a pour titre : *la Société, l'Etat, l'Armée*, le général Trochu livre aux méditations de ses contemporains les pensées qui lui ont été suggérées par une longue et laborieuse carrière. Il y discute de l'avenir de la France et des moyens à mettre en œuvre pour sa prospérité future. L'auteur a joint à ce volume plusieurs récits d'un caractère anecdotique qui lui semblaient avoir quelque valeur pour l'histoire.

Dans son livre sur le siège de Paris, le général Trochu a tenu à mettre sous les yeux du public des documents irréfutables destinés à établir les responsabilités et à assurer sa propre justification. C'est le suprême témoignage déposé au tribunal de l'histoire par l'acteur principal du plus terrible drame des temps modernes.

On comprendra qu'une œuvre de cette nature ne pouvait conserver toute sa valeur qu'en révélant la vérité tout entière sans souci des amitiés particulières et des susceptibilités personnelles.

Cette œuvre, les éditeurs en ont entrepris la publication en raison de vieilles relations d'amitié et d'une estime qu'ils n'ont jamais cessé d'avoir pour l'ancien gouverneur de Paris. Toutefois ils croient devoir avertir le public que l'auteur garde toute la responsabilité de ses jugements et de ses opinions.

Le général Trochu a écrit ces souvenirs à un âge où l'âme se détache des intérêts du monde et songe à des intérêts plus hauts ; il les a écrits, ce sont ses propres paroles, "dans un esprit de justice et de bonne foi" parce qu'il jugeait utile de substituer les réalités de l'histoire aux travestissements de la légende.

Il les soumet à son pays et à la postérité.

C'est à eux qu'il appartient de prononcer le définitif jugement.